**Zeitschrift:** Générations : aînés

Herausgeber: Société coopérative générations

**Band:** 36 (2006)

Heft: 4

Rubrik: Info seniors

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Vie pratique

## INFO SENIORS

# A l'écoute des victimes d'abus ou de négligences

«Mes enfants me volent, personne ne s'en rend compte!» Adèle H., Morges

Selon diverses études réalisées dans les pays occidentaux, 5% à 20% des personnes âgées sont victimes de maltraitance. L'Association Alter Ego offre une permanence téléphonique afin d'écouter et de conseiller les personnes âgées qui subissent des abus ou des négligences, ainsi que leurs proches qui sont confrontés à ces situations difficiles.

Il est à relever que près de 60% des abus contre les aînés sont d'ordre financier ou matériel: vols, détournements de fonds, procurations frauduleuses, achat ou vente forcés, refus de remboursement d'un em-

prunt, appropriation de biens (bijoux, meubles, fortune, maison) avant le décès, etc. Maltraiter, c'est aussi empêcher quelqu'un d'avoir une vie sociale, lui interdire des relations affectives, limiter ses contacts avec des membres de sa famille, refuser des soins requis ou contraindre à des actes non désirés.

Que faire? Pour les victimes d'abus ou de négligences, il est essentiel de rompre le silence et d'exprimer le caractère inacceptable de ce qu'elles vivent. Des moyens pour remédier aux problèmes, ou tout au moins pour en soulager les effets pénibles, peuvent être élaborés de façon personnalisée.

En appelant la permanence téléphonique d'Alter Ego, le grand public trouve écoute, orientation et information dans l'anonymat et la plus stricte confidentialité.

"">
Permanence téléphonique d'Alter Ego: 0848 00 13 13 (appel au tarif d'une communication locale), le jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

## MALTRAITANCE

# Quelques exemples cités par Alter Ego

- Pendant une hospitalisation, une personne de 85 ans est victime de retraits d'argent sur son compte bancaire, effectués par son fils chroniquement endetté. A son retour à la maison, elle n'a plus d'argent pour se nourrir.
- Un monsieur a besoin d'une canne pour marcher. Il est harcelé en permanence par sa femme: elle le frappe, le pince, l'insulte pour qu'il avance plus vite.
- Un charmant vendeur propose à une dame une cure à

base d'algues lyophilisées pour plus de 2000 francs, lui promettant de la guérir de tous ses maux. Elle se sent coupable vis-à-vis de ses enfants d'avoir été trompée et n'ose pas en parler avec eux.

- Une dame empêche sa mère de parler à ses autres enfants au téléphone et déchire leur courrier, prétendant que ce sont des lettres de menace.
- Une dame de 92 ans coupe les ponts avec ses neveux et nièces en raison d'un conflit lié à un héritage. Une famille

voisine la prend en charge. Suite à cela, elle établit son testament en faveur de cette famille amie. Les neveux et nièces menacent de la placer et entreprennent des démarches à cet effet.

• Un homme, malade, menace verbalement sa femme. Il la rend responsable de ses maux. Il la punit en lui imposant de faire des courses avec un minimum d'argent. Il ne veut pas qu'elle reçoive des téléphones ni des visites de sa famille.

## INFO SENIORS

0848 813 813

du lundi au vendredi Vaud: de 8 h 15 à 12 h et de 14 h à 17 h Genève: de 8 h 30 à 12 h Fribourg, Jura, Neuchâtel, Valais, voir adresses page 33

Egalement *Générations* Rue des Fontenailles 16 1007 Lausanne



14 MODELES DE FAUTEUILS EN PROMOTION AU MOIS D'AVRIL! Profitez!
Fauteuil de massage KEYTON, relaxation, aide au lever MAMIRELAX